

Mécanicien automobile

Rome I1604

1 Le métier

Le métier : Mécanicien automobile



©mecanicien automobile/CRpaca

Une clé de 12 à la main, ou connecté au véhicule via un ordinateur, le mécanicien automobile garde le même objectif : rendre au client un véhicule en parfait état de marche et sûr. Esprit pratique, logique et sens des responsabilités se conjuguent aujourd'hui à la dimension service exigée par la diversification des prestations proposées.

Les constructeurs, les distributeurs et les réparateurs.

Plusieurs univers professionnels peuvent attirer ceux qui s'intéressent à l'automobile :

- la fabrication des véhicules et de leurs équipements. C'est l'activité des constructeurs.
- le commerce des véhicules et de leurs équipements. C'est le domaine des concessionnaires, qui achètent les véhicules directement aux constructeurs et les revendent, et des commerces de vente d'accessoires.
- l'entretien et la réparation des véhicules. C'est l'activité des garages, qui peuvent appartenir à des artisans indépendants, à des « agents » agréés par une marque, à des concessionnaires ou à des centres autos proposant des services d'entretien et de montage rapides.

Entretien et réparer des voitures.

Le mécanicien automobile est chargé de l'entretien et du dépannage des voitures. Les tâches d'entretien concernent la « petite mécanique » liée aux interventions courantes. Il exécute les réglages nécessaires au bon fonctionnement du véhicule en suivant les données du constructeur (parallélisme, etc.). Il opère le montage d'équipements, le remplacement par dépose et pose de pièces défectueuses

En cas de panne, il effectue les diagnostics. A partir des descriptions des clients, de ses questions, il émet des hypothèses et agit en suivant un ordre logique d'intervention. Ces réparations peuvent exiger de la « grosse mécanique » : intervenir sur la boîte de vitesse, la distribution, etc.

En plus de ces activités techniques, il assure des tâches administratives et renseigne des fiches d'intervention. L'accueil du client et sa prise en charge sont demandés fréquemment, notamment pour les « opérateurs de service rapide ».

Un professionnel maniant l'électronique et l'informatique.

Il n'y a pas de réparation sans diagnostic préalable. Selon le type de voiture, de panne, le mécanicien doit recourir à une « mallette de diagnostic » équipée d'un logiciel informatique. C'est l'étape préalable avant d'intervenir sur les systèmes électriques et électroniques embarqués. Ces évolutions expliquent les exigences de connaissances : les voitures d'ancienne génération, ne nécessitant pas de recours à ces outils de diagnostic sophistiqués, sont de moins en moins nombreuses.

Des ateliers en évolution.

Le plus souvent en atelier, il travaille seul ou au sein d'une équipe. Il peut parfois se déplacer sur des lieux de dépannage ou faire des essais sur route. Le samedi est fréquemment un jour travaillé, surtout chez les concessionnaires ou les centres auto. Il bénéficie alors d'un jour de congé en semaine.

L'ambiance des ateliers évolue : ils sont de moins en moins bruyants, de plus en plus « propres » et mécanisés. Avec les prestations de « service rapide », les ateliers « ouverts » ou « en baie » se multiplient.

Les interventions nécessitent encore de travailler en position inconfortable, de manipuler des charges, d'inhaler des poussières ce qui doit rendre vigilant sur les risques de contre-indication médicale.

Les mécaniciens peuvent aussi prendre en charge des véhicules industriels et des engins de chantier. Leur interlocuteur n'est plus un particulier, mais des professionnels. Des contraintes supplémentaires sont à prendre en compte : évaluer au plus juste les temps d'immobilisation des véhicules, se déplacer sur des chantiers de l'entreprise.

2 Le marché du travail

Sur quels postes débiter dans le métier ?

Sur le plan national, 1 recrutement sur 3 dans les métiers techniques concerne un débutant, sans expérience, mais diplômé.

Débiter par de l'entretien courant.

Un débutant, quelquefois aide-mécanicien, se voit d'abord confier les interventions concernant l'entretien courant du véhicule, relevant de procédures figurant dans une documentation technique et des travaux mécaniques légers : préparation des véhicules pour les contrôles techniques ou pour la location, les vidanges, vérifications de niveaux, échanges de pièces, contrôles et réglages, montages d'accessoires, de pneus, etc.

Puis interventions sur des systèmes complexes et diagnostics de panne.

Avec de l'expérience, il va intervenir sur des ensembles mécaniques tels que le train roulant, la distribution ou l'embrayage. Afin d'effectuer de la « grosse mécanique ». Il réalisera des diagnostics et des interventions allant jusqu'aux dernières mises au point et aux essais.

Et demain ?

Tendance à la concentration du secteur et impact sur les emplois

Le secteur « commerce et réparation automobile » a vu régulièrement augmenter ses effectifs salariés depuis le dernier recensement de la population (1999), avec un rythme de croissance sensiblement équivalent à celui de la moyenne régionale jusque 2004.

Ce sont les entreprises de plus de 10 salariés qui ont porté cette croissance, notamment les concessions et les filiales. Cela va de pair avec la tendance à la concentration du secteur. Les concessionnaires peuvent désormais vendre des voitures de plusieurs marques dans un même showroom. Ils appartiennent à des groupes multimarques de grande taille 20 à 50 établissements par groupe et 100 à 500 salariés.

Cependant depuis 2005 : on observe, globalement, une diminution des effectifs salariés de ce secteur. PACA, après avoir résisté à la baisse, suit la tendance nationale.

Augmentation de l'embauche de candidats de niveau bac professionnel.

Aujourd'hui encore en PACA, région où les très petites entreprises sont majoritaires, le CAP est un diplôme permettant l'accès au métier de mécanicien. Cependant, la dernière enquête de recrutement menée par l'association pour la formation dans l'automobile (ANFA) note que « l'embauche de personnes d'un niveau bac professionnel a presque doublé entre 2002 et 2006 ». Cette tendance générale accompagne la prépondérance des concessions et filiales dans les recrutements.

En parallèle, le développement des centres autos et de l'offre de services rapides répond à la nécessité de contrôles réguliers des points de sécurité des véhicules. La profession a créé une nouvelle qualification, « l'opérateur de service rapide », qui peut aussi convenir à un diplômé de niveau CAP.

Le nombre des techniciens évolue plus vite que celui des ouvriers qualifiés.

Avec l'arrivée de l'électronique embarquée dans les véhicules et la sophistication des outils de diagnostic, les techniciens sont de plus en plus recherchés. Par ailleurs, la taille croissante des ateliers de mécanique rattachés aux groupes exige des techniciens pour l'encadrement des équipes. En PACA, les effectifs des professions intermédiaires ont augmenté de 2 % entre 2003 et 2004 et ceux des ouvriers qualifiés ont baissé de 4 %.

Le papy boom concerne les artisans indépendants.

De nombreux départs en retraite de chefs d'entreprises de garages indépendants se profilent à l'horizon. Ils cherchent des repreneurs, ce qui explique l'essor des forums de reprise d'entreprise.

De plus en plus d'activités d'entretien et de moins en moins de réparations.

La vente de voitures s'accompagne fréquemment aujourd'hui de la vente de services tels que les contrats de maintenance, les garanties dépannage. Dans ce cadre, les voitures sont plus souvent amenées pour de l'entretien courant et moins pour des réparations. Ces dernières donnent plus souvent lieu qu'auparavant à des changements d'ensembles complets nécessitant moins de main-d'œuvre de mécanicien. L'augmentation du nombre des voitures compense cette tendance et porte le développement des emplois.

3 Evoluer

Je veux évoluer dans le métier ou dans le secteur professionnel.

Les évolutions technologiques obligent les mécaniciens à se former régulièrement. Ils suivent des « formations constructeurs » pour être aptes à diagnostiquer et intervenir sur les pannes des nouveaux modèles de voiture.

Ils peuvent aussi élargir leurs connaissances technologiques, se spécialiser et devenir technicien ou conseiller. Des certificats de qualification professionnelle mis en place par la branche de l'automobile permettent d'acquérir ces certifications en cours d'emploi.

Technicien électricien ou électronicien automobile.

Il répare ou règle les systèmes mécaniques ou électroniques et réalise les essais. Il peut intervenir sur la « suspension pilotée », les ordinateurs de bord, etc. Ce professionnel s'est spécialisé après une première formation en mécanique automobile. Différentes certifications permettent d'accéder à cette compétence : le Certificat de Qualification professionnelle (CQP) technicien électricien électronicien automobile (en 2 ans).

Contrôleur technique.

Il réalise les contrôles techniques des véhicules, ce qui exige d'obtenir un agrément de la préfecture. Celui-ci est obtenu après dépôt d'un dossier, comprenant notamment un extrait de casier judiciaire. Pour se former, il existe un Titre professionnel de contrôleur technique automobile.

Conseiller technique.

Dans le réseau de service après-vente d'un constructeur, c'est un référent technique auprès des équipes. Il part régulièrement en formation chez les constructeurs et diffuse ses connaissances aux agents afin de les initier aux évolutions technologiques. Une solide formation de base (de niveau IV minimum) doit être complétée par de l'expérience (3 à 5 ans). Ce sont des fonctions recherchées.

Chef d'atelier ou chef d'unité.

Ces postes se justifient au sein d'ateliers employant plusieurs mécaniciens. Ce professionnel est l'interlocuteur du client : premier diagnostic, estimation des délais d'immobilisation et restitution du véhicule avec explication des travaux réalisés. Il a aussi en charge l'organisation du travail au sein de l'atelier, responsabilité de l'équipe. Une maturité professionnelle est nécessaire et les candidats formés au niveau bac +2 sont souvent privilégiés.

Expert automobile.

La pratique acquise dans la réparation automobile et sa familiarité avec l'environnement des assurances peuvent permettre au mécanicien très qualifié d'envisager une poursuite de carrière vers le métier d'expert automobile. (se reporter la fiche métier carrossier réparateur, rubrique « Evoluer »).

Se former à la mécanique sportive.

Il existe quelques formations : une formation de « technicien supérieur en mécanique sportive » ou de préparateur et développeur de véhicules de compétition, une formation de mécanicien sur véhicules de compétition (monoplaces), diplômes de niveau III (Bac +2).

Ce mécanicien exerce en atelier ou en entreprise de préparation de véhicules de compétition (rallyes).

Il existe aussi une licence professionnelle « développement de moteur de compétition » qui forme à la préparation moteur.

Ces formations n'existent pas en région. S'insérer dans ce domaine demande persévérance et passion.

Devenir chef d'entreprise.

Il est aussi possible de s'installer comme artisan indépendant : les garages à reprendre vont être de plus en plus nombreux. Pour exercer une activité à son compte, une formation en comptabilité gestion est incontournable. Elles sont proposées notamment par les chambres des métiers auxquels adhèrent les artisans.

Evoluer vers un autre métier

Il est possible pour un mécanicien de se diriger vers des fonctions de vente ou technico-commerciales. Il peut aussi, après des responsabilités commerciales appréciables, évoluer vers la direction d'une agence ou d'une franchise (centres autos notamment). Son parcours devra néanmoins comprendre une formation à la gestion financière

Néanmoins, sur le plan national, peu de mobilités vers d'autres métiers sont constatées pour les mécaniciens et les carrossiers.

Cette fiche a été produite par l'ORM PACA

